Commune de Montaigu

14 place de Verdun
39570 MONTAIGU

Restauration de l'Eglise de Montaigu

39570 MONTAIGU

Lot N°06 PARATONNERRE

-

CCTP - Indice A

Dossier de consultation des entreprises

Sur la base des plans de l'architecte du 29/08/2016

Architecte DPLG - Architecte du Patrimoine :
Olivier CHANU
28 rue de la Poste
69220 BELLEVILLE
Tel : 04 74 66 34 98 Fax : 04 37 55 14 61
Email : chanuolivier1@orange.fr

Bureau d'Etudes de Structures :
SYNAPSE CONSTRUCTION
Agence DIJON 14K rue Pierre de Coubertin
21000 DIJON
Tel : 03 80 68 46 11 Fax : 03 80 68 46 12
Email : synapse.dijon@synapse-construction.com

Coordonnateur SPS :
SOCOTEC Lons-le-Saunier
Résidence Villeneuve 70 chemin de Chaudon
39000 LONS LE SAUNIER

Economiste de la Construction :
ROSE JEAN-PAUL
236 chemin des Carrières
69620 LE BOIS D OINGT
Tel : 04 74 71 70 21
Email : jeanpaul.rose@orange.fr

Bureau de Contrôle :
SOCOTEC Lons-le-Saunier
Résidence Villeneuve 70 chemin de Chaudon
39000 LONS LE SAUNIER

Septembre 2016

Sommaire

A PARATONNERRE **2**

1 TRAVAUX DE DEPOSE **2**

2 TRAVAUX NEUFS **2**

A PARATONNERRE

1 TRAVAUX DE DEPOSE

1 1 Dépose du paratonnerre radioactif existant

Cette prestation comprend de façon non exhaustive :
- Ensemble des prestations nécessaires à la dépose du paratonnerre existant et des câbles et équipements associés.
- La dépose ne doit en aucun cas endommager les supports conservés, notamment les façades.
- Tous les surcoûts engendrés par la dépose, l'évacuation et le traitement du paratonnerre radioactif : prise en charge par l'ANDRA, toutes les protections du personnel, les conteneurs, l'étiquetage, le traitement, ...
- Tous détails, et toutes sujétions d'exécution suivant les normes et réglementations en vigueur.

NOTA :
La croix et le coq existants doivent être conservés.

Localisation et description(s) complémentaire(s) :
Pour le paratonnerre existant sur le clocher de l'église.

2 TRAVAUX NEUFS

2 1 Protection de niveau IV pour l'église par paratonnerre à dispositif d'amorçage

Cette prestation comprend de façon non exhaustive :
- Etudes, calculs, et plans d'exécution, à présenter et à faire valider par l'architecte et le bureau de contrôle, permettant de définir avec exactitude les besoins, et les installations à mettre en oeuvre.
- Paratonnerre avec pointe à dispositif d'amorçage, type PREVECTRON TS 2.10 Monument Historique ou de caractéristiques techniques et esthétiques au moins équivalentes, répondant aux exigences de la norme NF C17-102 de septembre 2011, compris tous les équipements annexes : hampe, mât en inox, pattes de déport, composants de connexions, ...
- Conducteurs de descente en cuivre étamé, rond, de 50 mm2 de section minimale (cuivre CUA1/CUETP pureté 99,99%), compris tous les équipements annexes : fixations, compteur de coups de foudre, borne de coupure, joint de contrôle, fourreau de protection mécanique, ... Les conducteurs de descente doivent être disposés et fixés de la manière la plus esthétique possible sans créer de dommage à l'église. Les schémas d'installation doivent être soumis au maître d'oeuvre pour accord, avant toute réalisation.
- Et d'une manière générale ensemble des équipements nécessaires au parfait fonctionnement de l'ensemble.
- Dossier d'exécution et vérification initiale (compris rapport) conformément à la norme NF C 17-102.
- Tous détails, et toutes sujétions d'exécution suivant les prescriptions du fabricant, les normes et réglementations en vigueur.

NOTA :
La pointe à dispositif d'amorçage neuve doit être mise en place sur la croix et le coq existants conservés. L'entreprise doit donc prévoir toutes les adaptations nécessaires à cette mise en place.

Localisation et description(s) complémentaire(s) :
Paratonnerre sur le clocher de l'église, en lieu et place de celui déposé.

2 2 Prise de terre pour paratonnerre à dispositif d'amorçage

Cette prestation comprend de façon non exhaustive :
- Etudes, calculs, et plans d'exécution, à présenter et à faire valider par l'architecte et le bureau de contrôle, permettant de définir avec exactitude les besoins, et les installations à mettre en oeuvre.
- Prise de terre pour chaque conducteur de descente, conformément au chapitre 6 de la norme NF C 17-102.
- Traitement de l'équipotentialité des prises de terre conformément à la norme NF C 17-102.
- Découpe propre et franche, puis démolition des enrobés sur l'emprise des fouilles pour les prises de

terre, compris évacuation des gravois en centre de tri agréé.
- Fouilles en tranchée exécutées par tout moyen mécanique et/ou manuel adapté à la configuration des lieux. La section des fouilles est à définir au présent lot.
- Mise en place des éléments des prises de terre, en fond de fouille.
- Remblaiement en matériaux compatibles avec les conducteurs de terre, puis remblais pour reconstituer la fondation de voirie à l'identique de l'existant.
- Reprise des enrobés à l'identique des existants : même caractéristiques, même teinte, ...
- Tous détails, et toutes sujétions d'exécution suivant les prescriptions du fabricant, les normes (notamment la NF C 17-102) et réglementations en vigueur.

NOTA :
La valeur de résistance mesurée à l'aide d'un équipement classique doit être la plus basse possible (inférieure à 10 Ω).
Les conducteurs doivent être enterrés à l'horizontale, à une profondeur minimum de 50 cm.

Localisation et description(s) complémentaire(s) :
Pour le paratonnerre sur le clocher de l'église.

2 3 Parafoudres de type 1 pour paratonnerre à dispositif d'amorçage

Cette prestation comprend de façon non exhaustive :
- Etudes, calculs, et plans d'exécution, à présenter et à faire valider par l'architecte et le bureau de contrôle, permettant de définir avec exactitude les besoins, et les installations à mettre en oeuvre.
- Parafoudres en nombre suffisant pour satisfaire au bon fonctionnement de l'ensemble paratonnerre.
- Mise en place compris tous câblages, raccordements, branchements, ...
- Et d'une manière générale ensemble des équipements nécessaires au parfait fonctionnement de l'ensemble.
- Tous détails, et toutes sujétions d'exécution suivant les prescriptions du fabricant, les normes et réglementations en vigueur.

Localisation et description(s) complémentaire(s) :
Pour le paratonnerre sur le clocher de l'église.